

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « SOTRAPIL » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 15 mai 2018

A partir du 29 juin 2018,

- Les 4 034 745 actions anciennes de la société « SOTRAPIL » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.
- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : SPL18
 - Code ISIN : TN0006660112
 - Groupe de Cotation : 32
- Les **103 455** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour trente-neuf (39) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.